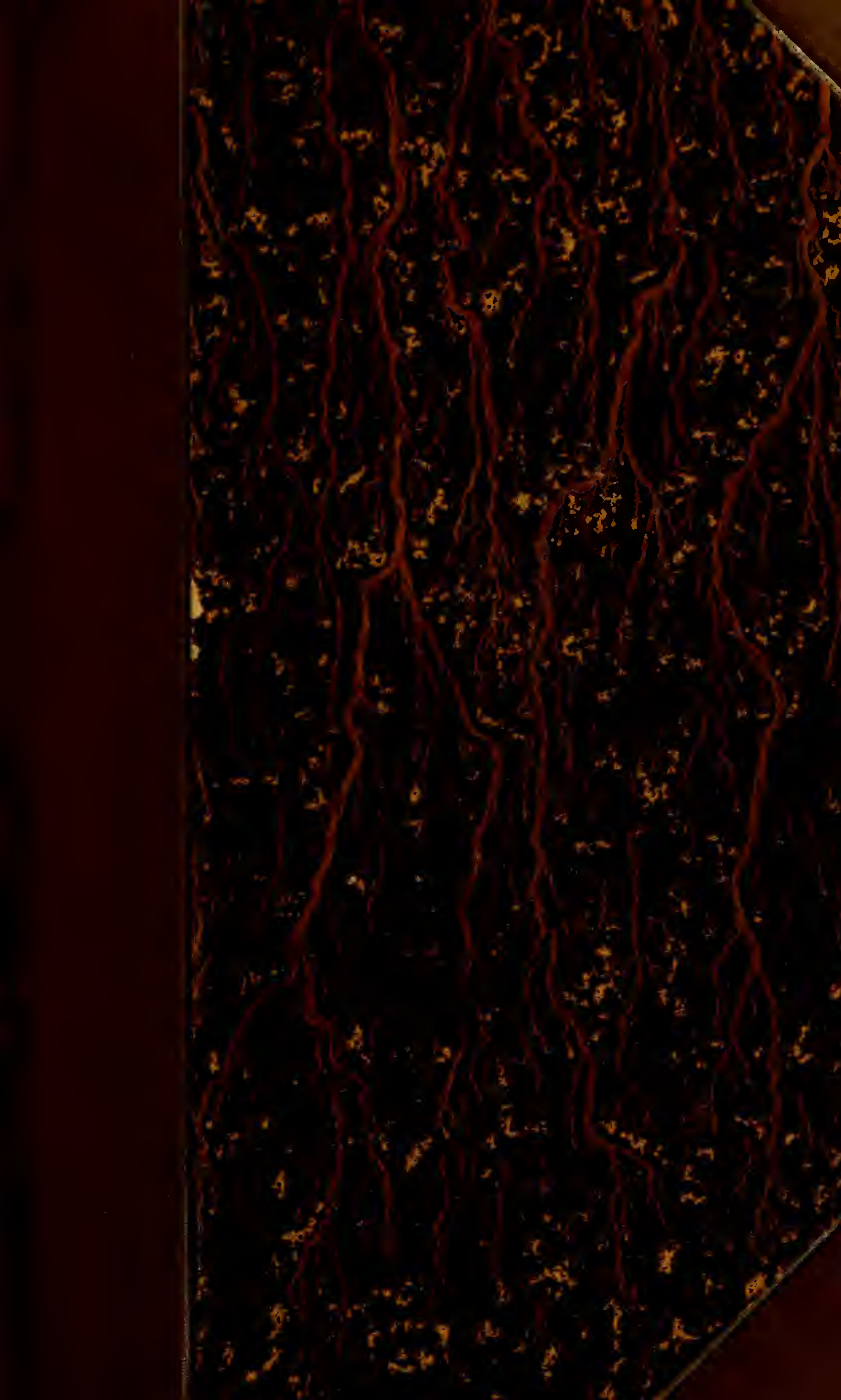
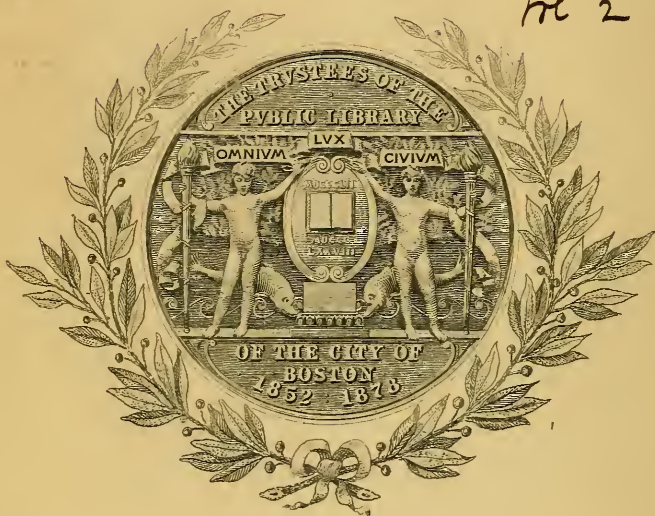



THE TRUSTEES OF THE
PUBLIC LIBRARY
LUX
OMNIUM
CIVIUM
OF THE CITY OF
BOSTON
1852 : 1878







LETTRE DV ROY A MONSEIGNEVR le Duc de Montbazon Pair & grand Veneur de France, Gouuerneur & Lieutenant General pour sa Majesté à Paris & Isle de France.

Sur l'heureux succez des armes de sa Majesté en la conqueste entiere du Duché de Sauoye.



A PARIS,
Chez ANTOINE VITRAY Imprimeur ordinaire du Roy és Langues Orientales.

M. DC. XXX.

Auec permission.



LETTRE DU ROY A Monseigneur le Duc de Montbazon Pair & grand Veneur de France, Gouuerneur & Lieutenant general pour sa Majesté à Paris & Isle de France.

MOn Cousin, Depuis la prise d'Anecey, & des pays & Baillages

circonuoiſins. Ie me ſuis acheminé dans les vallees où l'Armee du Duc de Sauoye retranchee ſembloit m'y vouloir attendre ; mais ayant ſceu que i'allois à eux, ils quitterent le logis de Conflans, fortifierent le pas

de Briançonnet, lequel n'ayant osé defendre prirent le logis de cette ville, puis celuy d'Esme & de Sainct Maurice, & publierent vouloir defendre celuy de Cez. Les ayans suiuy ie suis paruenu iusques en cettedite ville, d'où

ayant fait aduan-
cer des trouppes
elles ſe ſont ſaiſies
deſdits lieux d'Eſ-
me & de Sainct
Maurice, ſans au-
cune reſiſtance, &
les ennemis ſe reti-
rans ſur la monta-
gne ont en fin quit-
té le poſte de Cez
apres vn leger com-

bat fait à vne bar-
icade. Ainſi ie ſuis
naiſtre abſolu de
es vallees les plus
onſiderables en
eur aſſiette qui
oit en ce pays,
x au reſte du Du-
hé, puis que la
Morienne ne peut
ſtre ſecouruë ny
fort de Mont-

melian & de Char-
bonnieres , ſeul
place qui tienn
dans la Morienne
En peu de temp
ayant donné le
ordres neceſſaire
pour la conſerua
tion de la Tarante
ſe , ie tourneray e
l'autre vallee , &
vers Montmelian

où i'eſpere le meſ-
me ſuccez auec la
meſme celerité.
Et ainſi d'eſtre mai-
ſtre abſolu de ce
Duché, dont la
conqueſte eſtant
ſi fort conſiderable
au bien de mes af-
faires : i'ay bien
voulu vous en don-
ner aduis par la pre-

ſente à ce que vous en faſſiez part à mes bons ſuiects & ſeruiteurs de l'eſtendue de voſtre charge, dont me remettant à voſtre ſoin, ie prie Dieu qu'il vous aye, Mon couſin, en ſa ſaincte garde. Eſcrit au

camp de Mou-
ſtiers le ſeptieſme
iour de Iuin mil
ſix cens trente.

LOVYS,

DE LOMENIE,

Il eſt permis à Antoine Vitré, Imprimeur ordinaire du Roy és Langues Orientales, d'imprimer la lettre de ſa Majeſté eſcrite à Monſeigneur de Montbaſon, & deffenſes à tous autres, ſur peine de confiſcation & d'amende arbitraire. A Paris, le 16 Iuin, 1630.

MOREAV.

GOBELIN.





